Jean-Philippe Thibault // jpthibault@lexismedia.ca

Refusée dans une auberge en raison de son chien d'assistance

PERCÉ

Comme bien des gens, Prudence Chauvin a profité de la saison estivale pour faire le tour de la Gaspésie. Du beau temps, une plage par-ci, une visite au Bioparc par-là; tout allait pour le mieux alors que les kilomètres s'accumulaient au compteur, en profitant des magnifiques routes en bord de mer et de l'accueil chaleureux typique des Gaspésiens.

Tout allait pour le mieux, donc. Jusqu'à ce qu'elle arrive à son lieu d'hébergement à Percé. Sur place, on lui refuse l'accès à l'établissement. Le motif? Son chien. Pour bien fonctionner en société, Prudence doit faire appel à un chien d'assistance psychiatrique. Malgré un dossard bien voyant porté par son accompagnateur canin, malgré des documents d'authentification, malgré un numéro de certification en bonne et due forme et malgré une conversation avec un responsable de l'organisation Psy'chien – qui chapeaute le service d'accompagnement – le refus a été catégorique. Pas question d'y passer la nuit. Elle et son ami ont dû se trouver un autre endroit où loger, en pleine saison touristique. «Ils ont refusé de nous héberger, chien d'assistance ou pas. Ils s'en foutaient vraiment et nous ont dit qu'ils avaient le droit d'accueillir les clients qu'ils voulaient. Pour eux, on s'en venait tout détruire alors qu'on voulait dormir et partir tôt le lendemain. C'était à la limite de l'agressivité. C'est un cas de discrimination. On ne peut pas refuser un client à cause d'un moyen pour palier son handicap», explique la principale intéressée.

PSY'CHIEN

Si les services de Mira sont bien connus, on ne peut en dire autant pour ceux des chiens d'accompagnement comme Psy'chien. L'organisation est présente en France et en Belgique. Elle est aussi active au Québec depuis 2015, mais enregistrée depuis 2019 seulement. «Beaucoup de gens pensent qu'il n'y que Mira comme chiens d'assistance, admet l'administratrice Julie Beaulieu. Aussi, on n'a pas de race prédéterminée comme eux parce que les gens peuvent avoir besoin d'un petit, d'un moyen ou d'un gros chien. Souvent les gens voient que ce n'est pas un labrador ou un bouvier bernois alors ils pensent que ce n'est pas vrai. Ils ne veulent alors même pas voir les papiers accrédités.»

Pourtant, les services sont actuellement offerts à 60 personnes dans la province. Que ce soit pour de l'anxiété généralisée, un stress post-traumatique, de l'agoraphobie ou un spectre de l'autisme, les chiens d'assistance ont prouvé leur efficacité.

Selon une étude citée par Psy'chien, jusqu'à 85% des usagers voient leurs symptômes diminuer et 75% ont constaté une amélioration de leurs aptitudes sociales. Plus de la moitié ont pu réintégrer le marché du travail. «Ce n'est pas un chien qu'on apporte partout pour le plaisir. C'est un besoin pour palier à mes handicaps, précise Prudence Chauvin. Sans lui, je ne pourrais pas sortir de la maison et je ne serais pas en Gaspésie; je serais enfermée dans ma chambre à Montréal!»

«Souvent malgré leur médication, les usagers vont survivre mais pas réussir à agir, ajoute Julie Beaulieu. Les chiens vont les aider à faire des tâches pour être plus autonome. Certains ne pouvaient même pas faire leur épicerie seul. D'autres avaient des idées suicidaires et mordent maintenant à pleines dents dans la vie.»

«Sans lui, je ne pourrais pas sortir de la maison et je ne serais pas en Gaspésie; je serais enfermée dans ma chambre à Montréal!»

- Prudence Chauvin

Heureusement, cette expérience de Percé à été la seule fois en 10 jours où on leur a refusé l'accès, autant chez les restaurateurs que les hôteliers. «À plusieurs endroits ils étaient même heureux de voir un chien et les gens étaient très accueillants. Parfois on se fait poser des questions et c'est tout à fait normal. On leur explique la situation et on est très transparent là-dedans. Ç'a été le seul accro. Le voyage n'a pas été gâché, mais il y a encore parfois des points de résistance chez certaines personnes qui connaissent peut-être mal leurs obligations.»

Prudence Chauvin ne veut donc pas jeter de pierre, mais simplement mieux faire comprendre cet enjeu, en espérant que la situation ne se reproduise pas pour d'autres et que la sensibilisation fasse son chemin.



Prudence Chauvin lors de sa visite au Bioparc de Bonaventure. (Photo Gracieuseté)

UNE 21E ANNÉE POUR LA COOP D'INITIATION À L'ENTREPRENEURIAT COLLECTIF



(Photo Gaspésie Nouvelles – Jean-Philippe Thibault)

Une dizaine de jeunes étudiants participent cette année à la Coop d'initiation à l'entrepreneuriat collectif. Le coup d'envoi a été donné le 9 juillet et les services seront offerts jusqu'à la mi-août, de la tonte de pelouse au jardinage, en passage par le ménage résidentiel ou encore le lavage d'animaux de compagnie. Fidèle à son habitude, la Ville de Gaspé a octroyé pour 1 000$ de contrats à ces entrepreneurs en herbe, qui doivent eux-mêmes gérer leur marketing, leurs ressources humaines, leur agenda et leurs finances, avec l'aide du Carrefour Jeunesse-emploi. Les intéressés peuvent les rejoindre au 581 990-7282, par courriel au ciec@cjecotedeoaspe.ca ou encore via la messagerie de leur page Facebook. **(J.P.)**

Parcs Canada Parks Canada Canada

Mise à jour de l'exposition permanente « Ces Gaspésiens du bout du monde »

Parc national Forillon

Vous êtes une personne expropriée ou descendante d'une famille expropriée lors de la création du parc national Forillon? Voici une occasion de partager vos précieux souvenirs.

Le Regroupement de personnes expropriées de Forillon et leur descendance et Parcs Canada désirent ajouter de nouveaux contenus à l'exposition « Ces Gaspésiens du bout du monde», présentée à la maison Dolbel-Roberts. Pour ce faire, nous avons besoin de votre aide! Partagez vos photos, vos vidéos ou vos documents avec nous.

Rendez-vous sur le **parcscanada.gc.ca/Forillon** ou téléphonez-nous au 418 368-5505 dès maintenant.

Merci de contribuer à perpétuer la mémoire des personnes expropriées de Forillon.

>1148816

